

Procès-verbal n°14 de la commission des Compétitions jeunes

Réunion du :	Jeudi 2 Décembre 2021
À :	14h00 - siège du district
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présents :	Patrick AURILLON- Jean pierre RIEU – Stéphane BROC
Excusés :	Jean-Marie TASTEVIN –Emile HOURS-Denis LASGOUTE

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr) . Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N°13 de la réunion du 25/11/2021.

Rappel des règles s'appliquant aux divers championnats Régionaux Départementaux (info COMEX) du 24/03/2021. Et PV COMEX du 6/05/2021 et Du comité de direction de la ligue Occitanie du 1/05/2021

Le comité exécutif de la F.F.F.(COMEX) a décidé d'arrêter toutes les compétitions amateurs Départementales et Régionales métropolitaine pour la saison 2020/2021, en raison de l'épidémie de la COVID 19 et des mesures sanitaires renforcées.

Dates des calendriers déjà contraignant ne permettent plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Cette décision du COMEX F.F.F. entraîne une « saison blanche » aucune accession et rétrogradation pour les clubs engagés dans ces championnats.

Le COMEX de la F.F.F. a également arrêté définitivement les championnats Nationaux U19 et U17

Réduction du nombre d'équipes en championnats régionaux. Tendre des compétitions territoriales et non plus départementales- Protéger les clubs formateurs en limitant le nombre de joueurs mutés (article 93.3° Réflexion à la notion des 50 kms pour les mutations).

RETOURS des Commissions - HOMOLOGATION

CSR : catégorie U19 Phase BRASSAGE poule C

La rencontre **AIMARGUES –CABASSUT/FOOT TERRE DE CAMARGUE**, du 06/11/2021, match arrêté pour carence de joueurs, l'équipe de FOOT TERRE DE CAMARGUE battue par pénalité.

Score à homologuer : AIMARGUES CABASSUT **5 - 3** FOOT TERRE DE CAMARGUE (moins 1 point au classement)

Le classement de la phase brassage poule C n'est pas modifié en l'état.



Modifications rencontres

CATEGORIE U17/U16

U17 Départementale 2 poule B

La rencontre AS ST CHRISTOL LES ALES/ MONOBLLET prévue de le Dimanche 05/12/2021 10 H00 SE JOUERA **LE DIMANCHE 12/12/2021 à 10H00 stade du Rouret 1 à ST CHRISTOL LES ALES. Accord des deux clubs.**

U17 Départementale 2 poule C

La rencontre entre VALLABREGUES/GARONS prévue le 27/11/2021, **se jouera le Dimanche 19/12/2021 à 10H00 sur le stade de de VALLABREGUES- Décision de la commission**

CATEGORIE U15/U14

U15 Départementale 3 poule A

La rencontre entre SUMENE ET CALVISSON VAUNAGE 2 Prévues le 5/12/2021 à 10H00 **se jouera le samedi 04/12/2021 à 15 heures stade de SUMENE Accord des deux clubs**

U15 Départementale 3 poule C.

La rencontre entre VERS/BARJAC- VAL DE CEZE, prévue le Dimanche 5/12/2021 à 10H00 **se jouera le samedi 4/12/2021 à 16 heures30 stade municipal de VERS. Accord des deux clubs.**

FAORFAIT SIMPLE

Championnat U19 Départementale 2 poule unique

Club 551417 FOOT TERRE DE CAMARGUE :

Par courriel en date du 25/11/2021, Le Club de FOOT TERRE DE CAMARGUE, nous informe que pour des raisons d'absences de joueurs son équipe U19 ne se déplacera pas à ST HILAIRE LA JASSE pour disputer la rencontre du samedi 27/11/2021.

En conséquence, l'équipe de FOOT TERRE DE CAMARGUE est déclarée forfait.

Score à homologuer :

ST HILAIRE LA JASSE **3-0** FOOT TERRE DE CAMARGUE (moins 1 point au classement)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président :

Bernard BARLAGUET

Le Secrétaire de séance

Patrick AURILLON

